



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
18 mai 2015  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-dixième session**  
Point 19 de la liste préliminaire\*  
**Suivi et mise en œuvre des textes issus**  
**des conférences internationales**  
**sur le financement du développement**

**Conseil économique et social**  
**Session de 2015**  
21 juillet 2014-22 juillet 2015  
Point 11 a) de l'ordre du jour  
**Application et suivi des textes issus**  
**des grandes conférences et réunions**  
**au sommet organisées par les Nations**  
**Unies : suivi de la Conférence**  
**internationale sur le financement**  
**du développement**

## **Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement – résumé des interventions et débats établi par le Président du Conseil (New York, 20 et 21 avril 2015)**

### **I. Introduction**

1. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est tenue les 20 et 21 avril 2014 à New York. Elle avait pour thème général : « Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 ». Le Secrétaire général de l'ONU a prononcé le discours d'ouverture, qui a été suivi d'un discours liminaire prononcé par M. Ali Babacan, Vice-Premier Ministre de Turquie, et de déclarations faites au nom du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI, du Comité monétaire et financier international du FMI et de l'OMC.

\* A/70/50.



2. La réunion a donné lieu à un débat ministériel, à des déclarations des représentants intergouvernementaux et à trois débats thématiques, qui ont chacun été suivis d'un débat interactif. Le débat ministériel avait pour thème : « Situation et perspectives de l'économie mondiale ». Les trois débats thématiques étaient respectivement intitulés comme suit : « Défis à relever et nouvelles possibilités à saisir pour la mobilisation de ressources financières et leur utilisation efficace aux fins du développement durable – le rendez-vous d'Addis-Abeba », « Nouveau partenariat mondial pour le développement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 » et « Perspectives et suite à donner : renforcer le rôle du Conseil économique et social ». Les participants étaient saisis d'une note du Secrétaire général (E/2015/52) contenant des informations générales et des pistes de réflexion propres à nourrir les débats.

3. La réunion a été précédée de consultations et réunions préparatoires auxquelles ont participé le Bureau du Conseil économique et social, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le Conseil d'administration du FMI, ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales et des fonctionnaires de haut rang de l'OMC et de la CNUCED.

4. Cinq ministres et un commissaire européen ont pris la parole lors du débat ministériel. Un nombre appréciable d'administrateurs et administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), ainsi que des hauts fonctionnaires de ces institutions et d'autres acteurs institutionnels, notamment l'OMC et la CNUCED, ont participé à la réunion. Y ont également pris part de hauts responsables gouvernementaux spécialistes des questions financières, des affaires étrangères et de la coopération au service du développement, ainsi que de hauts fonctionnaires du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales, y compris les principales institutions concernées. Des représentants de la société civile et du monde des affaires ont activement participé à la réunion.

## **II. Ouverture de la réunion spéciale de haut niveau**

5. Martin Sajdik (Autriche), Président du Conseil économique et social, et le Secrétaire général ont fait des déclarations lors de la séance d'ouverture.

6. Le Président du Conseil économique et social a souhaité la bienvenue aux participants et relevé que la réunion avait lieu à un moment décisif, à l'approche de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendrait à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015. Il a souligné que les crises économiques et financières régionales et mondiales avaient montré que des décennies de progrès réalisés sur la voie du développement pouvaient être anéanties en l'espace de quelques années. Il a insisté sur le fait qu'il fallait, dans ces conditions, œuvrer en faveur d'un système économique mondial plus cohérent et plus robuste. Après avoir enregistré une faible croissance en 2014, l'économie mondiale avait entamé l'année 2015 sans entrain. Si l'on s'attendait à ce qu'elle se renforce au cours des deux prochaines années, elle était toutefois handicapée par des tensions géopolitiques et des crises humanitaires graves. Le chômage, en particulier le chômage des jeunes, qui restait un problème fondamental dans le monde entier, compromettait non seulement la reprise économique à court terme, mais aussi la croissance potentielle à long terme. Le Président a préconisé un renforcement de la coordination des politiques et de la coopération au niveau international en vue

d'atténuer ces difficultés. Il convenait en particulier de mener dans le monde entier des politiques macroéconomiques axées sur l'appui à une croissance robuste et équilibrée, sur la création d'emplois productifs et sur le maintien de la stabilité économique et financière à long terme. Le Président a noté que la mobilisation de ressources tant publiques que privées au niveau national serait essentielle pour financer le développement durable et atteindre les objectifs fixés dans ce domaine. Dans le même temps, les modes traditionnels de coopération pour le développement et, en particulier, l'aide publique au développement continueraient de jouer un rôle important, en particulier pour les pays ayant des besoins spéciaux. Le Président a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un nouveau partenariat mondial pour le développement, en tirant parti des points forts de toutes les parties intéressées, notamment la société civile, le secteur privé, les collectivités locales et les parlements nationaux. Ce partenariat devait être fondé sur l'équité, la coopération et le respect du principe de responsabilité, et tenir compte des réalités, besoins, capacités et niveaux de développement des différents pays. Pour être efficace, il aurait besoin d'un dispositif de suivi et de contrôle renforcé, notamment d'un solide mécanisme de suivi du financement du développement.

7. Dans sa déclaration, le Secrétaire général a indiqué que la réunion en cours était une étape importante dans le cadre des préparatifs de la Conférence d'Addis-Abeba, ainsi que du sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, qui se tiendrait à New York en septembre 2015 et de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendrait à Paris en novembre et décembre 2015. La participation active des principales parties prenantes institutionnelles, ainsi que des représentants de la société civile et des milieux d'affaires, témoignait du niveau de coopération sans précédent auquel avait donné lieu l'action commune visant à élaborer un programme de développement pour l'après-2015. La Conférence d'Addis-Abeba serait l'occasion de mettre au point un cadre financier international qui soit prévisible et permette de réaliser efficacement le développement durable et partagé par tous. Trois éléments clefs assureraient le succès de cette conférence : un cadre de financement cohérent et intégré à l'appui du développement durable; des résultats spécifiques, en particulier dans des domaines cruciaux tels que l'infrastructure, l'agriculture, les besoins sociaux et l'appui aux petites et moyennes entreprises; et un solide processus de suivi, propre à faire en sorte qu'aucun pays ne sera laissé pour compte. Le Secrétaire général a insisté sur la nécessité d'exploiter toutes les sources – nationales et internationales, publiques et privées – de financement du développement. L'avant-projet de document final soulignait l'importance de la lutte contre les flux financiers illicites, notamment par le moyen de réformes au niveau national et par la coopération internationale en matière fiscale. S'il est vrai que les travaux accomplis dans ce domaine par le Groupe des Vingt et par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) y étaient salués, il y était cependant noté que ces initiatives devraient être complétées par des débats plus inclusifs au sein des Nations Unies pour faire en sorte qu'elles profitent à tous les pays, y compris les pays les moins avancés. La nécessité de maintenir l'aide publique au développement y était également soulignée, ainsi que celle d'inverser la tendance à la baisse de l'aide aux pays les moins avancés. L'avant-projet mettait également en évidence le rôle qui revenait aux banques de développement, aux financements privés, à la technologie, au renforcement des capacités et aux incitations pour promouvoir une expansion de l'investissement privé à l'appui du

développement durable. Il insistait aussi sur le fait qu'un système commercial multilatéral équitable, une dette soutenable et une gouvernance mondiale plus inclusive étaient nécessaires pour le développement durable. Le Secrétaire général a souligné que les besoins de financement à l'appui du développement durable étaient immenses. Un partenariat mondial revitalisé et renforcé à l'appui du développement était la clef du succès.

8. Dans son discours liminaire, M. Babacan a fait part des vues du Groupe des Vingt, sous la présidence turque, sur les questions suivantes : les perspectives de l'économie mondiale, les priorités actuelles du Groupe et les perspectives et travaux du Groupe sur le développement. Il a fait observer que, malgré les efforts déployés pour favoriser la croissance, la reprise de l'économie mondiale n'était toujours pas confirmée. Il a cependant relevé des signes encourageants en provenance des grandes économies développées, notamment les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la zone euro. La situation des marchés émergents était plus nuancée, bien que ces pays représentent toujours plus des deux tiers de la croissance mondiale. M. Babacan a souligné que des problèmes continuaient d'assombrir les perspectives économiques mondiales, en particulier que les taux de change étaient récemment devenus instables, que la faible inflation persistait et que les rendements étaient faibles. Il a préconisé d'importantes réformes dans les domaines du marché du travail, de la protection sociale, de l'investissement et du capital humain. Il a également présenté les trois priorités de la présidence turque du Groupe des Vingt pour 2015. La première tenait à la nécessité de n'exclure personne. La Turquie mettrait l'accent sur les petites et moyennes entreprises, qui représentaient jusqu'à 80 % de l'emploi dans certains pays. M. Babacan a annoncé l'organisation d'un forum mondial sur les petites et moyennes entreprises, ainsi que la création d'un nouveau groupe d'intervention, « Femmes 20 » qui vise à renforcer le rôle et l'efficacité des femmes dans le monde des affaires. Il a mis en avant les efforts que déploie la Turquie pour faire en sorte que les intérêts des pays à faible revenu soient pleinement pris en considération dans les travaux du Groupe. La deuxième priorité de la présidence turque avait trait à la mise en œuvre. La Turquie s'intéresserait tout particulièrement à la mise en œuvre de plus de 1 000 mesures de réforme structurelle que les États membres du Groupe des Vingt s'étaient engagés à prendre. Ces mesures de réforme, si elles étaient appliquées, pourrait relever de 2 % le taux de la croissance mondiale d'ici à 2018. Il était prévu que les États membres du Groupe présentent des plans d'investissement précis et concrets au sommet qui se tiendrait à Antalya les 15 et 16 novembre 2015. M. Babacan a souligné l'importance des ressources privées pour l'investissement public et la nécessité de standardiser les partenariats public-privé. Il a donné des précisions sur les efforts que déployait la Turquie pour apporter la plus grande contribution possible au programme de développement international en 2015. Il a insisté sur les liens qui existent entre les objectifs de développement durable proposés et les principaux éléments du programme de développement du Groupe, notamment les infrastructures, la mobilisation des ressources nationales, l'inclusion financière et les envois de fonds, la sécurité alimentaire et la nutrition, et la mise en valeur des ressources humaines. Il a également présenté l'objectif d'élaborer un plan d'action pour l'accès à l'énergie, particulièrement axé sur l'Afrique subsaharienne. La toute première réunion des 20 ministres de l'énergie du Groupe se tiendrait à Istanbul en octobre 2015. Enfin, il a demandé que la collaboration entre les secteurs respectivement chargés de l'action humanitaire et du développement s'engagent dans une ère nouvelle, tout particulièrement en ce qui

concerne le financement de l'aide humanitaire. Le sommet humanitaire mondial qui se tiendrait à Istanbul en mai 2016 serait, a-t-il assuré, l'occasion de se pencher sur ces questions.

### **III. Débat ministériel sur le thème 1 « Situation et perspectives de l'économie mondiale »**

9. La séance du matin a donné lieu à un débat ministériel sur le thème « Situation et perspectives de l'économie mondiale », suivi d'un débat interactif. À cette occasion, des déclarations ont été faites par Vaché Gabrielyan, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'intégration économique internationale et des réformes de l'Arménie; Mauricio Cárdenas, Ministre des finances et du Crédit public de Colombie; Neven Mimica, Commissaire chargé de la coopération internationale et développement de l'Union européenne; Magdalena Andersson, Ministre des finances de la Suède; Yassine Ibrahim, Ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale de la Tunisie; Abraham Tekeste, Ministre d'État chargé des finances et du développement économique de l'Éthiopie; Murat Karimsakov, Président de l'Eurasian Economic Club of Scientists Association.

10. M. Gabrielyan a relevé que les finances publiques avaient encore un rôle important à jouer à l'appui du développement mais que ce rôle était en train d'évoluer. Les partenariats public-privé étaient l'une des principales solutions qui s'offraient actuellement, en particulier pour les pays les moins avancés. L'Arménie exploitait activement avec des donateurs, notamment la Banque mondiale, les possibilités offertes par ces partenariats. L'une des solutions les plus prometteuses pour surmonter les insuffisances de l'infrastructure en Arménie, pays enclavé, consistait à promouvoir une utilisation plus efficiente des infrastructures en place. Reconnaissant le rôle important que joue le Conseil économique et social dans le cadre des préparatifs du programme de développement pour l'après-2015 et de de la Conférence d'Addis-Abeba, M. Gabrielyan a exprimé la volonté de l'Arménie de participer activement aux débats afin de faire en sorte que 2015 soit une année riche de possibilités.

11. M. Cárdenas a mis en avant la réussite exemplaire de la Colombie en ce qui concerne le développement économique et social. Il a indiqué que le pays enregistrait un taux d'investissement de 30 % et avait réussi à réduire considérablement le taux de pauvreté, qui avait culminé à 40 % en 2009. La baisse des cours des produits de base et les augmentations attendues des taux d'intérêt aux États-Unis représentaient cependant une menace grave pour la croissance dans nombre de pays d'Amérique latine. L'érosion de la base d'imposition était l'un des principaux obstacles qui s'opposaient à la mobilisation des ressources nationales à l'appui du développement. Les recettes fiscales représentaient 22 % du produit intérieur brut (PIB) dans les pays d'Amérique latine, contre 34 % dans les pays développés. M. Cárdenas a souligné l'importance du développement des capacités et des efforts visant à combattre la fraude fiscale, à promouvoir l'échange d'informations entre pays en développement et à renforcer les banques nationales de développement. Il a réaffirmé que la Colombie était déterminée à faire en sorte que l'on parvienne, à Addis-Abeba, à dégager les financements nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable pour l'après-2015.

12. M. Mimica a réaffirmé que l'Union européenne était déterminée à promouvoir la croissance et la prospérité mondiale et à accroître le montant de l'aide publique au développement. Il a souligné que plus de la moitié du total de l'aide publique au développement dans le monde provenait de l'Union européenne, alors que celle-ci représentait 20 % du PIB mondial. Les efforts de l'Union restaient toutefois selon lui insuffisants et il a engagé tous les prestataires de l'aide à prendre des engagements précis, à la mesure de leur puissance économique. L'Union était le principal bailleur de fonds de l'initiative « Aide pour le commerce ». En outre, elle accordait des dons et appliquait des préférences commerciales unilatérales non négligeables. Dans le cadre de son initiative « Tout sauf les armes », elle accordait à tous les produits en provenance des pays les moins avancés, exception faite des armes et des munitions, un libre accès à son marché. M. Mimica a insisté sur le fait que les profits du progrès mondial devaient être largement partagés, relevant que non seulement les inégalités portaient atteinte à la dignité humaine mais qu'elles avaient aussi des conséquences défavorables pour le potentiel de croissance. Il a souligné que les deux volets constitués par le financement du développement et le programme pour l'après-2015 devaient être regroupés en un seul et même programme général, appuyé par un solide mécanisme de suivi propre à assurer sa crédibilité, sa cohérence et son efficacité.

13. M<sup>me</sup> Andersson a appelé l'attention sur deux des principaux défis à relever, ayant trait respectivement aux changements climatiques et à l'égalité hommes-femmes. Elle a souligné que la baisse des prix du pétrole ayant contrarié le remplacement des combustibles fossiles, il était plus que jamais nécessaire d'appliquer des taxes sur le carbone ou des restrictions sur les émissions. Elle a fait valoir que la Suède appliquait depuis 20 ans une taxe sur le carbone, dont le taux était le plus élevé au monde. Depuis 1991, le PIB de la Suède avait augmenté de 60 %, tandis que ses émissions de carbone avaient diminué de 20 %. Selon elle, ces données montraient qu'il était possible de réaliser la croissance tout en réduisant les émissions. Elle a également souligné que la promotion de l'égalité entre les sexes était de nature à augmenter le potentiel de croissance. Elle a appelé l'attention sur le fait que l'aide publique au développement était une source de financement du développement importante, mais limitée, qu'il convenait de mettre à profit pour exploiter le potentiel des autres sources. Elle a réaffirmé que la Suède s'était engagée à respecter l'objectif de consacrer 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement et à affecter aux pays les moins avancés au moins 50 % des montants engagés à ce titre. La mobilisation des ressources nationales jouerait un rôle essentiel. À cet égard, M<sup>me</sup> Andersson accueillait avec satisfaction les propositions en faveur d'un accroissement progressif des recettes fiscales, contenues dans l'avant-projet du document final de la Conférence d'Addis-Abeba.

14. M. Ibrahim a fait part de ses impressions sur les débats consacrés au prix des produits de base qui s'étaient tenus à l'occasion des réunions de printemps du FMI et du groupe de la Banque mondiale à Washington, du 17 au 19 avril 2015. Il a abordé un certain nombre de questions précises, notamment la réforme du secteur de l'énergie et l'élimination des subventions à l'énergie. Ces quatre dernières années, la Tunisie avait engagé un ambitieux programme de réformes en vue d'améliorer sa compétitivité et son attrait pour les investisseurs internationaux. En même temps, le Gouvernement tunisien travaillait de concert avec l'Organisation des Nations Unies en vue d'atteindre les objectifs économiques et sociaux fixés au niveau national. M. Ibrahim a saisi cette occasion pour remercier toutes les organisations

internationales, tout particulièrement l'Organisation des Nations Unies, de leur appui. Il a indiqué que le Gouvernement tunisien était en train d'élaborer un plan quinquennal pour la période 2016-2020.

15. M. Tekeste a fait observer que la reprise de l'économie mondiale n'avancait pas au rythme souhaité, et que la croissance risquait d'être modérée dans les années à venir. De nouveaux problèmes se faisaient jour dans différentes régions du monde. Il était extrêmement important qu'au cours de cette période, la communauté internationale s'engage en faveur du programme de développement axé sur la transformation. Toutes les sources de financement – privées et publiques, nationales et internationales – devaient être mises à contribution pour que les objectifs de développement durable puissent effectivement être réalisés. Au niveau national, il fallait mettre en place le cadre nécessaire à la participation effective du secteur privé. Au niveau international, l'aide publique au développement ou les financements publics internationaux restaient importants, a souligné M. Tekeste, pour que les objectifs fixés puissent être atteints, notamment dans les pays les moins avancés. Les institutions financières et commerciales internationales étaient appelées à jouer, à l'avenir, un bien plus grand rôle à l'appui du développement, notamment en assurant la stabilité du système financier et commercial mondial, en prêtant appui aux pays les moins avancés et en offrant les ressources nécessaires pour le développement de l'infrastructure. Outre le financement de projets bancables, ces institutions devaient continuer de prêter assistance dans les domaines de la mobilisation des ressources nationales, du développement de marchés de capitaux, de l'investissement direct étranger, du renforcement des capacités et de l'assistance technique.

16. M. Karimsakov a fait part des résultats des première et deuxième conférences mondiales contre la crise mondiale, tenues à Astana. La première avait eu lieu en mai 2013, avec la participation de 3 000 experts et représentants provenant de 104 pays, notamment des ministres des finances et les directeurs de banque centrale. La deuxième s'était tenue en mai 2014, avec la participation de 4 000 représentants provenant de 136 pays. Ces conférences avaient pour objet de mettre au point les détails du plan mondial contre la crise qui avait été présenté à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

17. Les questions ci-après ont été soulevées à l'occasion du débat qui a suivi : le respect de la marge de manœuvre dont disposent les gouvernements nationaux dans le domaine des finances publiques; la réforme des institutions financières internationales et du système monétaire mondial en vue d'assurer la pleine représentation des pays en développement; la réalisation, en ce qui concerne l'aide publique au développement, des objectifs fixés à 0,7 % du RNB et à un minimum de l'ordre de 0,20 % à 0,25 % du RNB en ce qui concerne l'aide au pays les moins avancés; la mise en œuvre, au niveau mondial, d'une politique budgétaire plus contracyclique et plus équitable; la mise au point de nouveaux indicateurs du développement, se distinguant du PIB, tels que l'indice multidimensionnel de la pauvreté. On a noté que les niveaux actuels de l'aide publique au développement étaient insuffisants pour que les objectifs de développement durable puissent être atteints, tout particulièrement dans certains pays bénéficiaires.

#### **IV. Déclarations des parties prenantes institutionnelles**

18. La séance de la matinée s'est terminée par des déclarations faites par le Vice-Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Luis Manuel Piantini Munnigh (République dominicaine); le Secrétaire exécutif et Envoyé spécial du Président du Groupe de la Banque mondiale, Mahmoud Mohieldin; le Secrétaire adjoint du FMI et Secrétaire par intérim du Comité monétaire et financier international, Calvin McDonald; et le Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce, Yi Xiaozhun.

19. M. Munnigh a réaffirmé le rôle important que jouait le commerce comme catalyseur essentiel et moyen indispensable pour parvenir à une croissance économique sans exclusive et au développement durable. Les pays en développement pourraient retirer d'importants avantages d'une participation ouverte, universelle, réglementée et non discriminatoire au commerce international. L'intervenant a souligné que la CNUCED a élaboré un plan d'action visant à mettre l'investissement privé au service des objectifs de développement durable, qui comportait des trains de mesures prioritaires, notamment une nouvelle génération de stratégies et d'institutions de promotion de l'investissement; des incitations à l'investissement axées sur les objectifs; des pactes régionaux sur les investissements en faveur des objectifs de développement durable; de nouvelles formes de partenariat pour les investissements en faveur des objectifs de développement durable; la mise en place de mécanismes de financement novateurs et une réorientation des marchés financiers; et une action en vue de changer les mentalités des milieux d'affaires au niveau mondial et de perfectionner les compétences en matière d'investissement en faveur des objectifs de développement durable.

20. M. Mohieldin a noté qu'en avril 2015, les participants à la réunion du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI se sont félicités de la participation du Secrétaire général, du Président de l'Assemblée générale, des cofacilitateurs du programme de développement pour l'après-2015 et des préparatifs de la Conférence d'Addis-Abeba, d'une délégation de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies et des directeurs des banques multilatérales de développement. Les ministres avaient reconnu que pour réaliser les objectifs de développement durable, il faudrait adopter une vision novatrice qui s'appuie sur les enseignements tirés des objectifs du Millénaire pour le développement et allie toutes les sources potentielles de financement, y compris une utilisation plus efficace et plus porteuse de l'aide publique au développement, en particulier pour les plus pauvres; renforcer la mobilisation des ressources nationales, promouvoir une saine gestion des finances publiques et s'attaquer au problème des financements illicites; promouvoir le financement et l'investissement privés; et coordonner l'action menée concernant les questions mondiales. Le Comité avait reconnu que, pour réaliser les objectifs de développement durable, les pays devraient également faire face aux problèmes causés par les changements climatiques et les catastrophes naturelles et à leurs conséquences. Les membres avaient salué l'engagement pris par le Groupe de la Banque mondiale d'intégrer le développement à faible intensité de carbone et la gestion des risques de catastrophe dans tous ses programmes, tout en continuant de se concentrer sur sa mission d'élimination de la pauvreté, et avaient appelé à fournir des efforts et des fonds pour contribuer au succès de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en décembre 2015. Ayant relevé la



récente chute des cours du pétrole, le Comité avait noté que les revenus réels ont connu une forte réorientation des pays exportateurs de pétrole vers les pays importateurs, ce qui a eu un effet positif net sur la croissance dans les pays en développement et créé des difficultés pour les décideurs des pays exportateurs de pétrole, mais aussi instauré un environnement favorable à l'octroi de subventions et aux réformes fiscales visant à assurer une croissance plus partagée et plus durable.

21. M. McDonald a mis l'accent sur le rôle que jouait le FMI en prêtant appui aux pays dans une économie mondiale caractérisée par une croissance inégale, la baisse des cours du pétrole, de fortes variations des taux de change et la volatilité des marchés. En ce qui concerne la politique budgétaire, il a fait observer que le Fonds continuera de fournir des conseils sur les moyens de mettre celle-ci au service de la croissance à court et à long terme, d'étalonner les trains de mesures budgétaires et réduire le surendettement public et de gérer les risques budgétaires. En ce qui concerne la politique monétaire, le Fonds continuera d'évaluer l'incidence des écarts asynchrones ou temporaires sur sa mise en œuvre. Il s'agit notamment de savoir comment renforcer l'efficacité du transfert de la politique macroéconomique, gérer les fluctuations des taux de change aux effets perturbateurs, atténuer les risques d'instabilité financière et la volatilité des flux de capitaux et faire face à la baisse des prix des produits de base et aux pressions désinflationnistes. Le Fonds va approfondir l'analyse macrofinancière et aider les membres à faire face aux risques d'instabilité financière, et donnera des conseils sur les moyens de remédier au surendettement, en particulier dans la zone euro. Il continuera de recenser et d'analyser les réformes structurelles essentielles pour rendre la croissance durable, créatrice d'emplois et partagée, en tirant parti des compétences d'autres institutions. Enfin, l'orateur a insisté sur le fait que la mise en œuvre des réformes relatives aux quotes-parts et à la gouvernance du FMI proposées en 2010 reste une priorité. Le Fonds était résolu à coopérer avec ses membres pour trouver rapidement une solution provisoire en vue de faire des progrès significatifs dans les principaux domaines des réformes.

22. M. Yi a déclaré que l'OMC restait pleinement attachée à l'examen du programme pour l'après-2015 et du financement du développement. Alors que l'OMC célèbre son vingtième anniversaire en 2015, l'organisation et ses règles régissant le commerce mondial avaient fait leurs preuves dans le contexte de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'intervenant a décrit certains des domaines essentiels dans lesquels l'OMC devrait jouer un rôle important dans le programme de développement pour l'après-2015, comme par exemple l'Accord sur la facilitation des échanges, la mise en œuvre du reste des mesures du paquet de Bali et les travaux sur l'aide au commerce et le Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. Le cinquième Examen global de l'aide pour le commerce se tiendra à l'OMC du 30 juin au 2 juillet 2015 sur le thème « Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive ». Le niveau élevé des coûts des transactions commerciales freinait l'intégration de nombreux pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, dans le commerce international. Les chiffres les plus récents sur les flux d'aide au commerce montrent que les engagements en faveur des pays les moins avancés s'élevaient à 8,8 milliards de dollars en 2012, contre 7,2 milliards de dollars en 2011. L'intervenant a appelé l'attention sur le problème de l'accès au financement du commerce. Il a souligné que jusqu'à 80 % du commerce mondial bénéficiaient d'une

certaine forme de financement ou d'assurance-crédit. Néanmoins, dans de nombreux pays, le secteur financier manquait de moyens pour soutenir le commerce et l'accès au système financier international faisait défaut. La situation a empiré après la crise financière mondiale, d'autant que les institutions financières privées mondiales se retiraient des pays les moins avancés. L'intervenant a indiqué que les membres de l'OMC et le Directeur général se sont engagés à inscrire le financement du commerce à l'ordre du jour de la Conférence d'Addis-Abeba.

## **V. Débat thématique sur le thème 2 : « Défis à relever et nouvelles possibilités à saisir pour la mobilisation de ressources financières et leur utilisation efficace aux fins du développement durable – le rendez-vous d'Addis-Abeba »**

23. Le débat thématique a été l'occasion d'entendre des exposés et des déclarations de la Ministre du commerce extérieur et de la coopération au service du développement des Pays-Bas, Lilianne Ploumen; des cofacilitateurs du processus préparatoire de la Conférence d'Addis-Abeba, George Talbot (Guyana) et Geir O. Pedersen (Norvège); du Secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi; et du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, Wu Hongbo.

24. M<sup>me</sup> Ploumen a noté que lors des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale en avril 2015, les participants avaient insisté sur les moyens de passer « des milliers aux milliers de milliards ». Elle a indiqué que les débats avaient été axés sur la question de l'aide publique au développement, sur la mobilisation des ressources nationales et sur la nécessité de rallier le soutien du secteur privé. L'aide publique au développement était et restait d'une importance clef pour ceux qui en avaient le plus besoin, comme les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays fragiles et touchés par des conflits. S'agissant de la mobilisation des ressources nationales, il fallait insister sur trois priorités : l'offre d'un appui, à l'échelle multilatérale et bilatérale, en vue du renforcement des capacités des administrations fiscales nationales; l'inclusion de mesures pour empêcher les abus dans toutes les nouvelles conventions fiscales bilatérales qui seraient conclues entre des pays avancés et des pays en développement et la révision des conventions en vigueur pour lutter contre l'évasion fiscale; et la tenue d'un dialogue plus ouvert sur l'érosion de l'assiette fiscale et le partage des profits. Les Pays-Bas étaient favorables à un renforcement de la coopération internationale pour lutter contre l'évasion fiscale. Enfin, il fallait mettre à profit toutes les sources financières disponibles, y compris les fonds privés. Les modes de financement novateurs pouvaient permettre de lever davantage de fonds privés, en particulier dans le cadre de partenariats multipartites.

25. M. Talbot a évoqué les questions du changement, des compétences et de l'ambition des mesures prises, trois défis qui ne manqueraient pas de se poser à l'avenir. Le changement avait trait au fait que la durabilité serait dorénavant le critère suprême, comme il ressortait des objectifs de développement durable. L'essentiel était de parvenir à instaurer un climat de confiance pour veiller à ce que tous les partenaires soient prêts à appliquer ce programme des plus ambitieux. La

question des compétences renvoyait aux moyens d'atteindre efficacement lesdits objectifs et à la manière de mobiliser les ressources nécessaires. Quant à l'ambition des mesures prises, il s'agissait de mettre en place un cadre d'exécution crédible, avec des produits spécifiques correspondant aux besoins dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015. M. Pedersen a souligné qu'il fallait trouver des idées novatrices et créatives, en particulier pour favoriser les initiatives transversales et les synergies. À cet égard, il a dit que personne ne remettait en question le rôle de l'aide publique au développement, la nécessité de mobiliser des ressources nationales et d'augmenter les impôts ni l'importance du secteur privé.

26. M. Kituyi s'est félicité des appels répétés à une action plus résolue de la part de la communauté internationale pour mobiliser des fonds publics aux fins du développement par la fiscalité et promouvoir le rôle des financements privés dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il a évoqué trois autres points pertinents s'agissant du processus de financement du développement. Premièrement, il a rappelé le caractère global du Consensus de Monterrey, en soulignant que l'accord qui serait adopté à l'issue de la Conférence à Addis-Abeba devait impérativement être exhaustif et tourné vers l'avenir. Il a souligné que le financement du développement n'était pas seulement fonction de l'aide, des impôts et du secteur privé, mais aussi de la prise en compte de problèmes systémiques comme le renforcement des capacités, la technologie et l'innovation, ainsi que de l'adoption d'une nouvelle approche en ce qui concerne les questions de commerce et d'investissement en général. Deuxièmement, l'accord adopté lors de la Conférence d'Addis-Abeba devait voir pleinement reconnue l'importance du commerce et des investissements et souligner leur rôle dans les stratégies nationales de développement. En particulier, le financement du développement devait prévoir des mesures d'appui aux initiatives de renforcement des capacités comme la facilitation et la diversification des échanges, l'amélioration de la compréhension des mesures non tarifaires, et l'amélioration de la collecte des recettes liées au commerce. Troisièmement, il était important d'assurer une gouvernance durable pour les investissements internationaux. Il fallait insister sur le rôle que la communauté internationale pouvait jouer pour faciliter les investissements régionaux et mondiaux dans les activités commerciales en appuyant le renforcement des infrastructures régionales et par l'offre d'un soutien technique.

27. M. Wu s'est concentré sur les préparatifs de la Conférence d'Addis-Abeba, qui constituerait selon lui une occasion unique d'adopter un solide cadre de financement du développement durable dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015. Il est revenu sur la période de préparatifs intenses qui était en cours, y compris en ce qui concerne la deuxième session de rédaction du document final et la session consacrée conjointement aux processus relatifs au financement du développement et à l'après-2015, ainsi que les réunions de printemps du FMI/Banque mondiale en avril 2015, lors desquelles le Secrétaire général avait fixé d'ambitieux objectifs et exprimé le souhait que la Conférence jouisse d'une participation au plus haut niveau. Il a aussi souligné les principaux points qui étaient ressortis des consultations régionales sur le financement du développement orchestrées par les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies. Les participants avaient souligné l'importance de la mobilisation des ressources nationales et la nécessité de faire des réformes à l'échelle nationale et internationale, par exemple pour lutter contre les flux financiers illicites et les

stratégies d'évitement et d'évasion fiscales, ainsi que pour garantir une coopération internationale plus importante et ouverte à tous en matière fiscale. Les donateurs avaient été appelés à respecter leurs engagements en consacrant 0,7 % de leur PIB à l'aide publique au développement. Certains avaient même demandé que des objectifs plus ambitieux soient fixés dans ce domaine. En ce qui concerne le secteur privé, la question des obstacles empêchant que les fonds privés et les investissements ne deviennent durables avait été soulevée. Le rôle des communautés de migrants dans la mobilisation des fonds privés à l'échelle nationale et internationale avait lui aussi été évoqué. Le Secrétaire général de la Conférence d'Addis-Abeba a réaffirmé qu'il était décidé à faire tout en son possible pour que celle-ci soit un succès et qu'il entendait coopérer étroitement avec les responsables du Groupe de la Banque mondiale, du FMI, de l'OMC, de la CNUCED et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour faire en sorte qu'elle bénéficie d'un soutien politique de haut niveau.

28. Lors du débat qui a ensuite eu lieu, les participants ont appelé l'attention sur l'importance d'une croissance créatrice d'emplois, des ressources nationales aux fins du financement du développement, du respect des obligations fiscales et des capacités fiscales, de l'aide publique au développement, du secteur privé et de la responsabilité sociale des entreprises et du transfert des technologies, ainsi que des efforts déployés pour prévenir la crise de la dette et mener à bien la restructuration de la dette. Il a été suggéré de comptabiliser séparément les fonds mobilisés pour face aux changements climatiques et le financement du développement. La question des prix du carbone et des subventions énergétiques a aussi été abordée.

## **VI. Débat thématique sur le thème 3 : « Nouveau partenariat mondial pour le développement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 »**

29. Le débat thématique a été l'occasion d'entendre des exposés du Vice-Doyen du Conseil exécutif du Groupe de la Banque mondiale, Hervé de Villeroché; du Directeur exécutif de l'Agence mexicaine pour la coopération internationale au service du développement, Juan Manuel Valle Pereña; de l'Administrateur assistant et Directeur du Bureau des programmes et des politiques au PNUD, Magdy Martínez-Solimán; et de la Directrice adjointe à la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, Brenda Killen.

30. M. de Villeroché a fait remarquer qu'il était clairement ressorti des débats tenus lors des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale en avril 2015 qu'il était utile d'approfondir les relations et les échanges de vues entre les différentes institutions. Il a noté que dans le document intitulé « From billions to trillions: transforming development finance » qui avait été établi conjointement par le Groupe de la Banque mondiale, le FMI et les banques multilatérales de développement, de nouvelles modalités d'utilisation de l'aide publique au développement, des ressources nationales et des fonds publics et privés et de nouvelles sources étaient proposées pour financer le développement. Le principal défi consisterait à concrétiser la vision collective au cours des 15 prochaines années. L'aide publique au développement était essentielle pour les pays en développement à faible revenu, les États fragiles et les pays touchés par des conflits. Néanmoins,

ces pays devaient savoir susciter des envois de fonds de la part des migrants, attirer l'investissement direct étranger, et rendre leurs régimes fiscaux plus efficaces. Il y avait aussi d'autres défis, par exemple dans les domaines des changements climatiques et de la santé publique, qui requéraient une action coordonnée avant et après la Conférence à Addis-Abeba.

31. M. Pereña a fait remarquer que les anciens objectifs du Millénaire pour le développement reposaient sur une dichotomie entre donateurs et bénéficiaires et que ce modèle ne fonctionnerait pas dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. Il a fait valoir que les partenariats devaient former l'ossature du nouveau programme de développement pour la période 2015-2030. Il était important de faire connaître les politiques publiques qui avaient fait leurs preuves. En plus de mettre chacun face à ces responsabilités et d'appeler constamment l'attention sur les domaines présentant des possibilités, la société civile participait à la surveillance et à la mise en œuvre de projets de développement importants. La coopération triangulaire entre le Sud et les partenaires traditionnels allait croissant. La coopération Sud-Sud devait en revanche gagner en efficacité. À cet égard, il fallait renforcer les capacités de collecte des données en ce qui concerne la coopération Sud-Sud. Des partenariats et des réseaux horizontaux et ouverts fondés sur l'équité, la confiance et l'apprentissage mutuel étaient souvent gages de relations efficaces dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le Mexique avait tenu compte de la nécessité de partager les méthodologies et les pratiques suivies en matière de collecte de données par le biais de la coopération internationale. Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement pouvait servir de plateforme permettant des échanges d'expériences et la constitution d'une communauté de pratique où la demande pourrait rencontrer l'offre, avec des effets spécifiques et concrets en termes de coopération au service du développement, de coordination et de mise en œuvre.

32. M. Martínez-Solimán a noté qu'à l'ère des objectifs du Millénaire pour le développement, le financement des activités était souvent conçu comme une addition des ressources disponibles venant des différentes sources (par exemple les ressources intérieures, l'investissement direct étranger et les envois de fonds) pour permettre aux pays en développement d'atteindre lesdits objectifs, le déficit de financement étant ensuite comblé par l'aide publique au développement. Cette approche laissait à désirer. Compte tenu de l'universalité et de l'ampleur du nouveau programme, au lieu de se contenter de combler les lacunes, il faudrait mobiliser de très importants flux financiers – comptés non plus en milliards, mais en milliers de milliards de dollars – comme souligné par la Banque mondiale et d'autres institutions. Cependant, la qualité et le volume de l'aide publique au développement resterait d'une importance cruciale, en particulier pour les pays les moins avancés. Dans ce contexte, il fallait s'inquiéter que le montant total de l'aide ait augmenté alors que la part allouée aux pays les plus pauvres et à l'Afrique avait récemment diminué. Le programme de développement pour l'après-2015 portait sur des sommes beaucoup plus importantes que l'aide, et les seuls fonds publics ne suffiraient pas. Il faudrait prendre des mesures incitatives pour être sûrs que les décisions d'investissement du secteur privé puissent engager le monde sur la voie du développement durable. À l'avenir, les opérations commerciales et les résultats des échanges devaient contribuer directement à la réalisation des objectifs de développement durable, et on ne pouvait en rester au simple concept de responsabilité sociale des entreprises ou aux initiatives philanthropiques. Il fallait

aussi apprendre à réagir face aux nombreux chocs qui secouaient l'économie mondiale et à la volatilité accrue.

33. M<sup>me</sup> Killen a souligné que la conclusion de partenariats était caractéristique des travaux de l'OCDE depuis 50 ans. L'OCDE considérait que son rôle était double : premièrement, veiller à ce que ses membres respectent les engagements qu'ils avaient pris en matière de développement; et, deuxièmement, faciliter la conclusion de partenariats multipartites ouverts entre les membres de l'OCDE et les pays à faible revenu et revenu intermédiaire, le secteur privé, et la société civile pour obtenir de meilleurs résultats collectivement. L'intervenante a mentionné certaines des plateformes, des outils et des bonnes pratiques que l'OCDE avait développés et qui pourraient contribuer à un partenariat mondial renouvelé aux fins du développement durable, dont l'action menée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies à l'appui du Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement efficace ainsi qu'une gamme d'autres plateformes de dialogue pour partager les expériences sur les meilleures pratiques et la mise en œuvre de politiques efficaces dans les domaines des réformes du secteur public, des impôts, de l'investissement direct, de l'innovation, de la croissance verte, des entreprises multinationales, de l'égalité des sexes, de la fragilité et des conflits. Elle a ajouté que les mécanismes d'examen par les pairs étaient une autre caractéristique de l'action menée par l'OCDE en termes de coopération internationale. Elle a expliqué les quatre conditions du succès des partenariats dans l'après-2015: des équipes de direction de haut niveau; des partenariats maîtrisés par les pays et adaptés aux contextes; un accord sur les principes, les objectifs, les plans de mise en œuvre et les mécanismes d'application; et le maintien du cap sur les résultats.

34. Lors du débat qui a suivi, certains participants ont abordé les questions des jeunes pays donateurs émergents et de la nécessité de faciliter l'accès au crédit et d'accroître la part des exportations dans le PIB. Les conséquences économiques négatives des changements climatiques pour les pays en développement ont également été mises en évidence, de même que la nécessité de trouver davantage de ressources pour financer tout l'éventail des objectifs de développement durable. On a aussi pu juger qu'il fallait impliquer davantage la société civile et les jeunes dans le programme de développement pour l'après-2015.

## **VII. Exposé sur la « situation et les perspectives de l'économie mondiale »**

35. Le Chef de la Division des études économiques internationales du FMI, Thomas Helbling, a résumé les Perspectives de l'économie mondiale (avril 2015). Selon les prévisions du FMI, la croissance mondiale devait rester modérée et inégale en 2015, avec une certaine amélioration attendue en 2016, principalement en raison des tensions entraînées par la chute brutale des prix du pétrole, accompagnée par de nouvelles baisses des taux d'intérêt à long terme et de l'inflation, ainsi que grâce à la poursuite du réalignement des taux de change entre les principales devises. Si la baisse des prix du pétrole avait eu quelques effets positifs pour l'économie mondiale, elle présentait aussi des risques qui s'étaient portés des pays développés vers les marchés émergents, en particulier les pays exportateurs d'énergie, et la perspective d'une croissance plus faible dans les pays développés et les principaux

marchés émergents pesaient sur la demande. Il était donc important de tirer parti des possibilités offertes par la baisse des prix du pétrole pour mettre en place un tampon fiscal. À ce jour, la plupart des exportateurs de pétrole avaient réussi à maintenir leurs dépenses au même niveau en augmentant les déficits budgétaires. Récemment, l'appréciation du dollar des États-Unis et la dépréciation du yen et de l'euro avaient constitué des phénomènes dans l'ensemble bienvenus, qui avaient eu pour effet de stimuler la demande mondiale. Cependant, les risques potentiels d'une inversion des flux de capitaux et d'une instabilité financière étaient de véritables préoccupations pour les pays en développement. En particulier, le resserrement auquel on s'attendait de la part de la Réserve fédérale à la mi-2015 pourrait avoir de vastes répercussions en coupant le robinet. De nombreux pays à faible revenu et pays d'Afrique semblaient s'être engagé de manière permanente dans un cycle de croissance grâce à l'amélioration des politiques, à des changements structurels et au renforcement du capital humain, malgré la fin de la conjoncture de surchauffe et la chute des prix des produits de base. La croissance était désormais bien assise dans les économies émergentes, elle était fondée sur le capital et l'expansion du travail plutôt que sur la croissance de la productivité, et le ralentissement de la croissance auquel on assistait et qui risquait de se creuser en Chine pourrait entraver l'investissement.

36. Lors du le débat qui a suivi, les participants ont posé des questions sur les effets spécifiques des tendances et perspectives économiques mondiales sur le programme de développement pour l'après-2015, les conséquences du ralentissement de la croissance en Chine, les effets de la baisse du prix des produits de base sur la croissance en Amérique latine, les prévisions concernant les taux de change des principales devises et la durée des séquelles de la crise. M. Hebling a souligné que les flux de capitaux vers les marchés émergents et les économies en développement étaient restés importants, quoique bien inférieurs aux niveaux d'avant la crise. Les cadres politiques avaient été ajustés et de nombreuses économies avaient adopté de nouvelles règles pour gérer les flux de capitaux. Il fallait souligner que le ralentissement en Chine avait été prévu et en partie orchestré par des mesures politiques. Certaines des surprises observées dans la dynamique des prix des produits de base n'avaient rien à voir avec la Chine et le ralentissement de son économie. D'autres facteurs puissants, non marchands, étaient entrés en jeu, tels que les sanctions et les pannes de production dues à des raisons géopolitiques. S'agissant des fluctuations des devises, l'inquiétude était qu'une fois que les taux de change étaient mis en mouvement, ils développaient souvent leur vie propre, et il était donc possible que s'engage un autre cycle du dollar et que l'ajustement se poursuive pendant quelque temps. Quant aux séquelles de la crise, la croissance dans les principales économies avancées devait rester relativement modeste au cours des cinq prochaines années.

## **VIII. Débat thématique sur le thème 4 : « Perspectives et suite à donner : renforcer le rôle du Conseil économique et social »**

37. Le débat thématique a été l'occasion d'entendre des exposés de la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Présidente du Conseil économique et social, María Emma Mejía

Vélez, et du Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président de la Conseil, Oh Joon.

38. M<sup>me</sup> Vélez a déclaré que le Conseil économique et social devait jouer un rôle clef dans le suivi du programme de développement pour l'après-2015 et de la Conférence d'Addis-Abeba, en soulignant l'importance à cet égard de l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social en juillet 2015 et de l'examen quadriennal complet en 2016. Elle a insisté sur l'importance de la coopération et de la coordination dans l'ensemble du système des Nations Unies, en précisant que la nouvelle architecture concernant les perspectives et la suite à donner devait être basée en grande partie sur les expériences décrites dans les exposés soumis à titre volontaire par les pays à l'occasion des examens ministériels annuels. En ce qui concerne les mécanismes de suivi, elle a noté que les rôles du forum politique de haut niveau sur le développement durable, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social devaient encore être examinés et déterminés. C'était à l'échelle nationale que résidait le premier niveau de responsabilité.

39. M. Oh a souligné que la croissance économique et la création d'emplois étaient essentielles pour pouvoir mobiliser des ressources en faveur du développement. Il a relevé trois grands points dont il faudrait tenir compte à l'avenir: l'intégration, la mise en œuvre et l'interaction. Premièrement, le Conseil économique et social était censé promouvoir l'intégration des trois aspects du développement durable – économique, social et environnemental – dans le système des Nations Unies et à l'extérieur. Deuxièmement, il devait jouer un rôle central dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et le suivi de l'application des décisions prises lors des réunions au sommet et conférences mondiales passées. Troisièmement, la fonction interaction du Conseil découlait du fait qu'il avait reçu pour mandat de servir de plateforme pour coordonner les activités mondiales, régionales et nationales de développement. La force du Conseil résidait dans ses partenariats avec les organes subsidiaires et les différentes institutions et parties prenantes. Le Conseil pouvait faire le lien entre le nouveau programme de développement, les activités du système de développement des Nations Unies et le financement du développement. À cet égard, des échanges réguliers et l'organisation de réunions annuelles spéciales de haut niveau avec la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et la CNUCED continueraient d'être particulièrement utiles pour toutes les parties impliquées.

40. Lors du débat qui a suivi, les représentants de la société civile ont proposé des moyens d'améliorer la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et la CNUCED qui serait organisée pour donner suite à la Conférence d'Addis-Abeba, en particulier en ce qui concerne ses modalités, sa structure et son orientation de fond, ainsi que les interactions entre le Conseil et les institutions financières internationales. La question de la définition des responsabilités aux niveaux national et mondial a également été abordée, quelques intervenants jugeant utile d'organiser des examens par les pairs.

## **IX. Conclusions du Président du Conseil économique et social**

41. Le Président du Conseil économique et social a exprimé ses remerciements à tous les participants pour leur mobilisation constructive et leurs précieuses



contributions aux débats, en notant que la réunion avait rassemblé les principaux acteurs impliqués dans la réflexion sur la teneur du programme de développement pour l'après-2015 et ses moyens d'exécution.

42. Il a résumé les débats dans leurs grandes lignes :

a) La route sur la voie d'Addis-Abeba était semée d'embûches. Les perspectives économiques mondiales étaient inégales et on ne pouvait rester sans rien faire. Le chômage était resté très élevé, en particulier parmi les jeunes. Toutefois, les tendances économiques récentes étaient plus positives. Il était important de créer des climats propices au développement à l'échelle nationale et mondiale. Une économie mondiale forte offrirait un terrain fertile au développement, tandis que l'inverse aurait de profondes conséquences économiques. Un ensemble de réformes structurelles ambitieuses devait être adopté dans de nombreux domaines, y compris en ce qui concerne les marchés du travail, les secteurs sociaux, les infrastructures et l'énergie. Ces réformes seraient vitales pour le succès du programme de développement pour l'après-2015;

b) Il fallait mettre à profit toutes les sources de financement du développement, qu'elles soient publiques ou privées, nationales ou internationales. L'aide publique au développement resterait cruciale dans le nouveau cadre de financement, en particulier pour les pays pauvres et ceux qui connaissaient des situations particulières. Dans le même temps, cette aide ne suffirait pas et des ressources supplémentaires devaient être dégagées pour le nouveau programme universel;

c) Il fallait renforcer les capacités de collecte de l'impôt et le respect des obligations fiscales, ainsi que lutter contre les flux financiers illicites, comme cela avait été souligné à plusieurs reprises;

d) S'agissant du secteur privé, de nombreux participants avaient souligné le potentiel et l'importance des petites et moyennes entreprises, en termes à la fois de croissance économique et de création d'emplois;

e) Dans le cadre du programme de développement, il fallait aussi reconnaître l'importance de la cohérence du système commercial, lutter contre les distorsions observées dans les échanges, les mesures non tarifaires, les crêtes tarifaires et les autres politiques qui nuisaient aux pays en développement. Pour compléter le cycle de Doha, il importait d'exploiter pleinement les possibilités existantes en ce qui concerne les échanges et l'investissement;

f) Certains participants avaient appelé à un renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale et la coopération internationale en matière fiscale. D'autres avaient jugé qu'il fallait réformer la gouvernance des institutions financières internationales pour améliorer la représentation des pays en développement et leur permettre de faire entendre leur voix.

43. Le Président a appelé toutes les parties prenantes à se mobiliser pour relever les défis qui seraient rencontrés à l'avenir dans la formulation et la mise en œuvre d'un nouveau cadre de financement mondial, en soulignant que le Conseil était prêt à jouer son rôle.